

## SYNTHÈSE DE L'ATELIER N°4 – EQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET AUTRES – 19 FÉVRIER 2013

Présents	
M. VIGIER	Maire de Bures-sur-Yvette
M. SERBIER	Maire adjoint
Mme BORE	EPPS
Mme DORAND	CAPS
M. HEE	Direction de l'urbanisme
M. ALBAREDE	Architecte urbaniste AMO
Mme LIGIER	Directrice de la Maison de la Petite Enfance
M. SISSOKO	Responsable des Sports à la Ville
M. CALVEZ et Mme LE CANFF	STAPS
M. DURSENT	Architecte paysagiste
Mme TESSIER	Architecte urbaniste Atelier Anne Tessier
Une trentaine de participants, dont plusieurs membres d'associations buressoises, notamment sportives (USBY)	

### OBJET DE L'ATELIER

Le quatrième atelier programmatique sur le projet de centre ville élargi a eu pour objet la réflexion sur les équipements de Bures-sur-Yvette, qu'ils soient culturels, sportifs, de centralité ou de proximité, afin de définir les évolutions souhaitables de ces équipements dans le cadre du projet de centre ville élargi.

### DÉROULEMENT DE L'ATELIER

Une présentation sommaire du diagnostic ciblé sur la thématique des équipements a été effectuée par Anne Tessier (cf. fichier PDF en annexe).

Ces présentations ayant duré environ 1/2 h, les participants se sont ensuite répartis en 6 tables rondes pour une réflexion partagée, à partir de questions de base posées par le bureau d'étude :

- Quels équipements (de tous types) sont régulièrement fréquentés par les participants ?
- Les besoins en équipements culturels sont-ils couverts ? Quels sont les manques éventuels ?
- Quelle est la réalité des besoins en équipements sportifs pour les Buressois ? Les équipements actuels y répondent-ils précisément ? Quels équipements sont sur-utilisés ? Sous-utilisés ?
- Même question pour le STAPS.

Après environ 3/4 d'h d'échanges par groupes, une restitution collective a été faite par le rapporteur désigné pour chaque table ronde, et consignée sur paper board par Anne Tessier. Cette restitution est reprise ci-après, et complétée de l'interprétation qui peut en être faite pour enrichir le projet de centre ville élargi.

## LES ÉQUIPEMENTS FRÉQUENTÉS

Cette question, posée aux participants à l'atelier, s'est rapidement élargie aux équipements fréquentés par l'ensemble des Buressois, en mettant l'accent sur les besoins et manques concernant les équipements de façon générale.

De l'avis des participants, il n'existe pas de suréquipement ou de sous-utilisation d'équipements à Bures-sur-Yvette : « les équipements existants doivent être conservés ou augmentés ».

Les équipements liés à l'enfance et à la petite enfance font l'objet d'une attention particulière. Si le groupe scolaire de la Guyonnerie semble répondre aux besoins actuels et à court terme, il faut cependant, pour les participants à l'atelier, anticiper dès maintenant leur développement.

Les équipements dédiés à la petite enfance sont perçus comme sous-dimensionnés, ne couvrant que la moitié des besoins. La crèche est jugée « trop petite et insuffisamment conviviale ». Il n'est pas demandé par les participants d'agrandir l'équipement existant dans le centre ville, mais d'en créer un autre en complément, de préférence près d'une gare. Le site de la Hacquinière est cité.

Un autre équipement souhaité est une Maison des associations, notamment pour fournir des surfaces administratives (bureaux et archivage) aux associations buressoises.

Une salle polyvalente, à mettre à la disposition des habitants pour des spectacles privés ou des fêtes de famille, est également évoquée. Enfin à la demande de plusieurs participants, des toilettes publiques sont très attendues sur le centre ville élargi.

## LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS, BESOINS ET MANQUES ÉVENTUELS

La salle de spectacles du centre culturel Marcel Pagnol est très fréquentée, et jugée trop petite compte tenu de cette fréquentation, qui atteint parfois la saturation. Une salle plus importante permettrait par exemple de programmer des séances de cinéma, les nouveaux équipements numériques ne nécessitant pas de salle de projection. Le calibrage de cette salle est évoqué. Il existe sur les communes voisines des salles de 600 à 700 places. Ce n'est donc pas ce qu'il faut viser, mais plutôt 300 à 350 places, jauge non représentée localement. Il est également demandé une certaine polyvalence à cet équipement, tout en restant dans le domaine culture et spectacle, il ne doit pas s'agir d'une salle des fêtes.

Il faut également prévoir une offre en stationnement importante à proximité de cet équipement. Quelqu'un évoque la possibilité de localiser ce nouvel équipement sur le parc de la Grande Maison, mais cette proposition ne fait pas consensus.

Dans le domaine culturel, des locaux mis à la disposition des associations pour y faire de la musique, du théâtre ou d'autres activités culturelles sont souhaités.

## LES BESOINS ET USAGES EN ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DES BURESSOIS

Comme pour les équipements « en général », les participants demandent à ce que l'on ne réduise pas les superficies des équipements sportifs. Ces équipements sont très utilisés par des Buressois, nombreux à faire partie des associations sportives. Le COSEC et le stade Chabrat sont sur-utilisés. Les équipements couverts sont jugés vétustes. Certains équipements comme le dojo, le gymnase et les tennis couverts sont insuffisants.

## VILLE DE BURES-SUR-YVETTE - ETUDE CENTRE VILLE ÉLARGI

La salle de tennis de table de la Guyonnerie est inadaptée. Pour les équipements sportifs aussi, les sanitaires semblent insuffisants.

Le seul équipement sportif sous-utilisé est le boulodrome proche du foyer Nicklès. D'après les participants, il faudrait le déplacer et lui adjoindre une buvette (ou le positionner près d'un bar).

Il est regretté qu'il n'y ait pas, à Bures, de véritable centre sportif, permettant d'accueillir un public important pour y organiser des compétitions. C'est ce qui est souhaité autour du COSEC, avec des demandes spécifiques concernant une piste circulaire, des terrains de football en synthétique... Le terrain de 4 ha au sud du COSEC semble être, pour les participants, la meilleure localisation pour un tel centre sportif.

La question du maintien de deux pôles sportifs (centre ville/STAPS + La Vierge) ou du regroupement sur un seul site n'est pas tranchée. Le maintien d'un pôle à La Vierge est un atout pour les habitants des quartiers au sud de la voie ferrée. Mais le regroupement sur un seul pôle faciliterait le gardiennage. Cependant l'espace disponible au nord permettrait-il de réimplanter tous les équipements sportifs ?

Certains impératifs sont évoqués :

- Reconstruire les nouveaux équipements sportifs avant de démolir les anciens,
- Bien dimensionner les futurs équipements en tenant compte non seulement de la population actuelle, mais aussi des habitants à venir,
- Développer des équipements dédiés à chaque sport plutôt que des équipements trop polyvalents, et les rendre néanmoins facilement évolutifs en fonction des modifications possibles des pratiques sportives à l'avenir.

## LES BESOINS ET USAGES EN ÉQUIPEMENTS SPORTIFS POUR LE STAPS ET L'UNIVERSITÉ

Le STAPS et l'Université disposent d'équipements sportifs importants, couvrant 24 000 m<sup>2</sup> (probablement y compris les installations extérieures). Néanmoins pour couvrir leurs besoins, ils utilisent le COSEC (30% du temps) et louent des équipements « de ville », comme les courts de tennis par exemple. Les terrains au sud du STAPS sont partiellement équipés pour de l'athlétisme (disque, javelot, saut à la perche...).

Il existe actuellement un très gros pôle sportif universitaire à Châtenay-Malabry, qui couvre une partie des besoins de l'université. Mais ce pôle est appelé à disparaître. Il est prévu des installations sportives sur le plateau de Saclay, mais elles sont grevées d'incertitude quant à leur échéance de réalisation.

Pour les besoins en équipements sportifs de l'université, sont évoqués par les responsables du STAPS :

- Des terrains en synthétique, pour remplacer les terrains naturels ou en schiste existants (Chabrat, Guyonnerie, 325), qui sont inutilisables lors d'intempéries ;
- Des tennis couverts (au moins 3 dans la même enceinte) ;
- Eventuellement un gymnase (à voir en fonction de l'évolution des équipements de l'université) ;
- Une plaine de jeux dans la vallée (il en est prévu une sur le plateau) ;
- Un parcours santé avec des ateliers pour handicapés moteurs, à implanter sur le domaine universitaire.

## VILLE DE BURES-SUR-YVETTE - ETUDE CENTRE VILLE ÉLARGI

Une piste circulaire pourrait être utile d'après les responsables du STAPS. Il est cependant rappelé que dans ce domaine, Gif-sur-Yvette est bien équipée.

Il est souligné que la Ville de Bures-sur-Yvette soutient deux projets sportifs : le mur d'escalade national et le centre de formation de gymnastique. Il est suggéré que l'activité escalade puisse faire l'objet d'un parcours aménagé entre la vallée et le plateau.

Le centre équestre doit être maintenu.

L'EPPS informe qu'une étude des besoins en matière d'équipements sportifs et de leur implantation sur le domaine universitaire est en cours de lancement. De l'avis consensuel, cette étude devra prendre en compte les besoins de Bures-sur-Yvette.

La pertinence de mutualiser les équipements sportifs entre la ville et l'université est partagée par tous, à la fois pour des raisons foncières et pour des raisons financières. Cette mutualisation s'accompagnant d'un regroupement des équipements, elle aura comme avantage de faciliter le gardiennage des équipements, de faciliter les mises aux normes sportives et PMR.

## LES INTERPRÉTATIONS POSSIBLES POUR LA RÉFLEXION SUR LE CENTRE VILLE ÉLARGI

La nécessité de replacer les équipements sportifs du stade Chabrat vers le COSEC et le STAPS fait son chemin, de pair avec l'idée, consensuelle, de mutualiser les équipements sportifs avec l'université, pour une meilleure gestion du foncier et des financements nécessaires. Il reste à coordonner les besoins de chaque structure, les modalités de financement et, plus tard, les plannings d'utilisation des équipements afin de répondre aux besoins des différents types d'utilisateurs. L'étude lancée par l'EPPS devra prendre ces problématiques en compte.

Les besoins en équipements sportifs devront également être cadrés en fonction de ceux qui existent sur les villes voisines de Gif-sur-Yvette et Orsay, et de l'utilisation qui peut en être faite.

Concernant les équipements de centralité, il apparaît des besoins à court terme :

- Un deuxième équipement petite enfance,
- Une salle de spectacles de 300 à 350 personnes,
- Un ou des équipements destinés à des associations (bureaux, salles de pratiques associatives...).

Pour le Groupe Scolaire de la Guyonnerie, si les besoins d'extension ne sont pas envisagés à court terme, il faut cependant ménager des réserves foncières pour extension de ce groupe scolaire dans le cadre du projet de centre ville élargi.

Concernant la programmation de nouveaux équipements sportifs, la question de la mutualisation avec l'Université, qui offre de nombreux avantages, nécessite un travail de calage fin des besoins pour programmer des équipements suffisants pour les différents types d'utilisateurs (Buressois, sportifs du STAPS, usagers autres de l'Université), éventuellement en prenant en compte dans la réflexion les équipements existants et/ou programmés à Gif-sur-Yvette et à Orsay. Ce doit être pris en compte par l'étude de programmation des équipements sportifs en cours de lancement.